Zeitschrift: Macolin : revue mensuelle de l'École fédérale de sport de Macolin et Jeunesse + Sport

Herausgeber: École fédérale de sport de Macolin

Band: 49 (1992)

Heft: 10

Vorwort: Lorsque les feux de la rampe s'éteignent

Autor: Jeannotat, Yves

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 17.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Lorsque les feux de la rampe s'éteignent

Yves Jeannotat

Les feux de la rampe se sont éteints sur Montjuïc. Barcelone, la Catalogne, l'Espagne, le monde entier ont vibré à l'éclatement du dernier «soleil». Pour un temps, le site olympique s'est mis à onduler entre deux nuages, à tel point qu'on ne savait plus trop si la blanche lumière qui permettait de distinguer vaguement encore, au loin, le dessin flou des cinq anneaux entrelacés, perlait d'en haut ou d'en bas! Pour une part comblée, désabusée pour l'autre, la foule descendait vers la ville à pas tranquilles. Celui qui n'aurait pas su d'où elle venait, ni ce qu'elle avait vécu, aurait tout aussi bien pu prendre cette rentrée de fête pour une sortie d'usine...

*

Avec ou sans médaille(s) olympique(s), le retour à la dure réalité quotidienne est ardu: les critiques fusent de partout, les jalousies s'exacerbent, les reproches tombent comme des coups de marteau-pilon, les règlements de compte frappent impitoyablement. Ce qui était bon hier ne vaut plus rien aujourd'hui...

Riche d'une seule médaille, en or il est vrai mais désespérément seule, la Suisse sportive, fortement ébranlée déjà par le dérapage d'Albertville l'hiver dernier, vacille sur ses bases. Du jour au lendemain tout a été remis en question au sein du sport helvétique, et pas seulement par les médias: institutions, mode de collaboration, de préparation, structures générales... «Structures d'un autre âge, vieillies, démodées, inefficaces...», entend-on dire. Mais ceux qui lancent ces adjectifs ne connaissent généralement rien, mais rien du tout à l'organisation et au fonctionnement du sport dans ce pays. Ils ne savent pas ce qui relève du domaine privé et du domaine public et placent le sport de haute compétition autant dans celui-ci que dans celui-là. Or rien, absolument rien ne le rattache à l'autorité étatique, cette dernière n'ayant aucune emprise sur les fédérations. Dans ces conditions, il est aberrant de reprocher à l'Etat de ne pas donner assez d'argent au sport – ou aux sportifs – d'élite! D'ailleurs, les citoyens de ce pays admettraient difficilement que leur argent, même en quantité infime, serve à soutenir une forme d'expression sportive de toute façon très contestée pour ses déviations multiples, et qui a de plus en plus tendance à s'insérer dans le cadre d'une entreprise commerciale. Et puis, ce que fait la Confédération par le biais de J+S (48 millions de francs), par-delà l'action éducative et hygiénique, en faveur de l'accession à la compétition est considérable et éveille l'intérêt de bien des observateurs étrangers.

*

Jacques Personne a écrit: «Aucune médaille ne vaut la santé d'un enfant!» Questionnée sur les raisons de son forfait aux JO de Barcelone, Anita Protti a ajouté en substance: «Ma santé n'a pas de prix non plus, ni mon plaisir, ni ma liberté. Quand je pars à l'entraînement, je n'ai encore jamais été tentée de dire: je vais au boulot!»

En ce qui me concerne, j'hésite à assimiler le sport de haut niveau à une profession. Il marque bien plutôt une parenthèse, parfois lucrative, dans les études, l'apprentissage ou le travail d'un jeune homme ou d'une jeune fille. La période qu'elle renferme est généralement si brève qu'elle doit alors être organisée professionnellement, par la mise au point, avec l'aide d'un entourage compétent (club, fédération, entraîneur, médecin, etc.), d'un «projet individualisé».

*

A chacun son rôle: que les fédérations spécialisées dans la compétition étudient la création d'une structure de préparation et de soutien professionnelle pour leurs athlètes, et qu'elles laissent la promotion du sport populaire et du Sport pour Tous aux institutions qui se sont fait un objectif de ce domaine, un domaine dans lequel, comme elle le fait pour J+S, la Confédération pourrait sans doute s'engager davantage!... ■